

LE COTTERG

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS OFFICIEL D'ORMONT-DESSOUS

ORMONT-DESSOUS - DECEMBRE 2006 - 4^e ANNEE - NUMÉRO 14

ÉDITO

ESSAYÉ PAS PU

Après de nombreuses discussions avec la commission de la taxe de séjour, avec l'APCADO, avec les services de l'Etat et malgré l'acceptation du Conseil Communal le 29 juin dernier, le nouveau règlement sur la taxe de séjour ne pourra pas être mis en vigueur. Le Tribunal Administratif Cantonal ayant récemment accepté le recours d'un résident secondaire de la Riviera estimant sa taxe trop élevée, le Conseil d'Etat ne peut approuver notre projet.

Au travers de ce jugement, c'est toute la problématique des lits froids qui est superbement ignorée.

Certes, la tâche des juges est d'apprécier sur la base de la législation en place. C'est en partie la raison qui a poussé le canton à proposer une nouvelle loi qui permettra aux communes d'instaurer une taxe sur les résidences secondaires.

Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'il est proposé des taxes, cependant, l'intérêt partagé tant des propriétaires que de la commune nous a poussé à trouver ensemble des solutions.

Les problèmes sont de deux ordres.

1. La valeur d'une résidence secondaire est étroitement liée à la qualité des infrastructures à disposition dans son environnement. Dès lors, ou bien une occupation régulière de ces lits génère suffisamment de recettes à ces infrastructures ou bien ces dernières sont financées par une taxe grevant les lits restés inoccupés.

2. Alors que 4000 lits sont régulièrement vides dans notre village, bon nombre de personnes ne trouvent pas de logement pour la semaine ou la saison où ils voudraient venir profiter de notre région. Le problème est encore plus aigu pour les habitants qui peinent à loger leur famille, à tel point que la structure de notre population se trouve déjà modifiée par cette pénurie. En effet, malgré ses 400 habitants de moins, Ormont-Dessous a une dizaine d'enfants scolarisés de plus qu'Ormont-Dessus.

Si la procédure cantonale se déroule normalement on devrait avoir la possibilité de remettre l'ouvrage sur le métier en 2007.

Alors, essayé, pas ENCORE pu.

Philippe Nicollier

ARNAUD DE RIBAUPIERRE

Des jeunes "BlanKomNeige"



Arnaud de Ribaupierre

Cinq. Ils sont cinq jeunes unis par leur même amour de la montagne et de la neige. Leur credo? Promouvoir les sports de glisse et les arts dans les Alpes vaudoises et la région Riviera-Chablais, à travers l'association qu'ils ont créée: BlanKomNeige. À leur actif: des manifestations, une ligne de vêtements, et des films vidéo dont un, présenté au FIFAD 2006, fait la part belle aux Diablerets.

Ils s'appellent Nicolas Tille, Alexandre Gademann, Boris Chiaradia et Joël Rouge. Ensemble, voici trois ans, ils ont fondé une association: "BlanKomNeige", avec le leynoud d'adoption Arnaud de Ribaupierre, 27 ans, qui en est le président. Leur particularité? Ces jeunes sportifs ne se

contentent pas d'être fous de glisse et de grimpe. La montagne, ils l'aiment et la respectent. "Nous venons tous de la nature, analyse Arnaud. Elle est un terrain de jeu fantastique pour les sportifs... à utiliser de façon à ne pas l'abîmer. Dans la Vallée, les gens écoutent leur montagne. Ils savent qu'elle ne va pas bien. À travers notre association, nous présentons nos passions: le snow-board, la nature et les activités artistiques dans lesquelles se retrouvent autant le film et la photo que le dessin. Et nous faisons comprendre aux jeunes que le respect de l'environnement est essentiel."

Vus au FIFAD

Comédien de formation, Arnaud de Ribaupierre s'est spécialisé dans la prise d'images et le tournage de films vidéos. Deux de

ses courts-métrages, "Gueules d'Ormonans" et "Haut cœur des montagnes" ont été présentés au FIFAD 2006. Ce deuxième film, consacré à Cyril Neri, pro freerider snowboard, deux fois vainqueur de l'Xtrême de Verbier, était commenté par Nicolas Vaudroz, Jean Troillet, parrain de l'association, et Sven Mermod, profreerider.

"Sven habite aux Diablerets, et est devenu un ami très proche, raconte Arnaud. Tous ensemble, nous allons grimper à Creux-de-Champ avec lui, nous glissons sur le Glacier, et nous refaisons le monde autour d'une fondue. C'est lui qui a créé le lien entre nous et les Diablerets. Il nous a entraînés dans ses jardins secrets, et nous avons eu un véritable coup de cœur pour la région."

À tel point que le prochain film, dont le tournage est prévu pour cet hiver, sera en partie tourné à Ormont-Dessous...

Formation pour ados

Le groupe de BlanKomNeige a eu l'intelligence de s'entourer de personnes respectées dans leurs milieux et de varier ses activités. Si, au sein de leur association, les activités artistiques et sportives ont largement été privilégiées à ce jour, le comité souhaite développer un troisième volet qui lui tient à cœur.

Il s'agirait d'organiser des journées découvertes afin de permettre à des adolescents n'en

ayant pas les moyens, de s'immerger dans le monde de la glisse, encadrés par des professionnels.

"Nous voulons proposer des journées de prévention, et leur faire prendre conscience de l'évaluation du risque dans certains sports, ainsi que des mesures à prendre en conséquence. Nous aimerions également organiser des journées de formation afin de donner la possibilité aux jeunes de s'améliorer ou de s'entraîner dans le domaine choisi, toujours entourés par des professionnels reconnus et compétents."

Au détour de chacune des phrases d'Arnaud se retrouve un amour fou pour la montagne, pour ces paysages dont il ne se lasse pas. Avec son regard lumineux et son enthousiasme, il avoue en riant que ses amis lui ressemblent. Ajoutant que si certains ont des physiques impressionnants, cela ne les empêche pas de faire un détour pour éviter d'écraser une fleur.

Des jeunes désireux de partager leur passion et de protéger la nature, il y en a toujours eu, concédons-le. Dans le cas présent, la bonne nouvelle est de pouvoir observer une relève bien décidée, à une époque où les défis concernant l'environnement ne manquent pas...

Martine Bernier

Pour de plus amples informations: Tél. 024 494 24 44.

E-mail: skalife@blankomneige.ch

Site: www.blankomneige.ch

RUBRIQUE DU REGENT FRANCOIS ISABEL

Le mystère des armoiries d'Ormont-Dessus

La première armoirie apparaît en 1729 sur une coupe en étain offerte par le pasteur E. Dupraz à la paroisse d'Ormont-Dessus. La signification des divers éléments qui la composent (fond azur, étoile et croissant en abîme sur trois montagnes) est mystérieuse. François Isabel a émis l'hypothèse selon laquelle Jean Pernet, châtelain en 1723 et 1728, aurait donné ses propres armoiries à la commune. En effet sa descendance établie à Noville et Rennaz en 1770 portait des armoiries presque semblables mais sans les trois monts qui représentent vraisemblablement les trois seytes de la commune. Les armoiries définitives d'Ormont-Dessus ont été adoptées par le Conseil d'Etat en 1925.



M.-C Busset (selon recherches d'H.-L. Guignard)

NOUVELLES D'ORMONT-DESSOUS CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

- La possession d'une meute de chien n'a pas aidé de nouveaux citoyens d'Ormont-Dessous à se faire accepter par le voisinage. Après plusieurs discussions, cette famille a préféré quitter la région pour s'établir en face, à Vuargny.

Là non plus les voisins n'ont pas supporté, en effet tous les ouvriers du chantier du pont couvert avec la grue et le matériel ont préféré quitter les lieux...

Les chiens aboient, la caravane passe.

- La Commune d'Ormont-Dessous va investir plus de 200'000.- frs dans la réfection des chalets d'alpage de la Sèleyre et des Chavonnes.

C'est vraiment une bonne nouvelle en cette période de frilosité du marché de la viande.

Ici on y croit et on mise sur du veau.

EGLISE LIBRE ET NATIONALE A ORMONT-DESSUS (SUITE)

Une maison toujours jeune

Un chemin caillouteux. Des enfants qui jouent. Une maison rustique émergeant de la verdure. Contre la façade, une grande pancarte: chapelle. Souvenez-vous: c'était dans le Cotterg de juin. Et la photo datait du début du 20e siècle. Dans la maison de jeunesse d'aujourd'hui, vous, les Ormonans de toujours, retrouvez, sans trop de peine, la chapelle d'autrefois. Mais nous qui sommes arrivés après 1966 avons besoin que la maison nous redise son histoire.

Dès le début, elle nous apporte l'écho de ces Duplan, et autres Moulin, Gottraux, Ansermet, Favre, Isabel, Moillen, etc. quand ils osaient écrire: "Vu les graves circonstances où se trouve l'Eglise nationale officielle du canton de Vaud et les principes fâcheux qui la dirigent, nous avons été dans l'obligation de nous retirer de cette Eglise". Je cite ici un document déposé aux archives communales d'Ormont-Dessus.

Si vous montez dans les étages, vous évoquerez - je l'espère - les noms des familles pastorales qui ont habité l'ancienne chapelle: ces Bernus, Vautier, de la Harpe, Demierre, Laufer, Diserens, Robert, Mundler, Nicole. Vous vous souviendrez de ces 80 à 90 mem-



L'ancienne chapelle a été transformée en lieu d'accueil pour les groupes

res, dûment inscrits et cotisants, dont le nombre n'a jamais beaucoup varié, et qui ont vécu ici leur vie chrétienne d'une manière plus libre et responsable que dans l'Eglise nationale.

La mémoire des murs

En recourant à d'anciens documents, qui existent, vous ressentirez le dynamisme de cette communauté de Vers-l'Eglise, dont les pasteurs allaient célébrer des cultes à la Comballaz, aux Mosses, à la Forclaz, qui avait son école du dimanche, son groupe de tempérance, et organisait des rencontres pour les jeunes, pour les dames et les hommes. Les vieux murs gar-

dent aussi le souvenir des baptêmes, des engagements de catéchumènes, des mariages qui se sont célébrés ici, et même de certaines tensions dans les familles, quand un jeune "national" avait l'idée d'épouser une jeune "libriste".

Mais ils vous diraient aussi, ces murs, la communion qui ne fut jamais totalement rompue, à Ormont-Dessus, entre nationaux et libristes, et cela parce que pasteurs et paroissiens le voulaient. On se souvient encore, dans la famille Demierre, de l'accueil trouvé à la cure, chez les Grellet, un certain hiver où la chapelle des Jeans se trouva en zone avalanche.

La chapelle revit

De part et d'autre, on a donc pu accepter la fusion sans trop de difficulté. C'est le 10 janvier 1965 que, par 41 voix contre 6, l'Eglise libre d'Ormont-Dessus a accepté de s'unir à l'Eglise nationale.

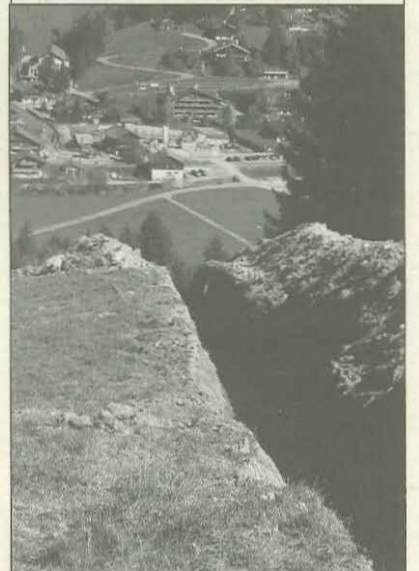
Et l'ancienne chapelle, dont il ne faut pas perdre le souvenir, eut un sort meilleur que plusieurs de ses sœurs du canton, certaines étant vendues pour des usages profanes et d'autres même démolies. Car le bâtiment, selon le désir des donateurs, a été remis à une association, regroupant les paroisses des Alpes vaudoises et de la région Vevey-Chablais. Transformé en lieu d'accueil pour les groupes, il héberge maintenant des classes, des groupes de catéchumènes et des familles, en moyenne 160 jours par année. Je peux vous assurer que, grâce aux compétences diverses du gérant, Rolf Wickart, la maison de jeunesse tourne bien et a bonne allure. Alors, s'il vous prend l'envie de la louer pour une grande rencontre de famille, n'hésitez pas à vous adresser à Ana Cristina Dos Santos, responsable des locations et de la conciergerie. Vous ne serez pas déçus. Et la maison, grâce à vous, restera bien vivante.

Georges Besse

EN BREF

> Un grand coup de chapeau à Vincent Jaton, employé par l'entreprise de menuiserie fer-blanterie de Bruno Morerod. Cet été, il a été sacré meilleur apprenti vaudois de sa volée de charpentiers et a ensuite remporté le championnat romand des charpentiers le 19 novembre! Nous reviendrons sur le parcours et la personnalité de ce jeune homme prometteur dans notre numéro de février 2007.

> Contrairement à ce que l'on pourrait penser en observant les tranchées apparues aux Diablerets: non, la commune



d'Ormont-Dessus ne s'applique pas à recréer le site de la bataille de Verdun. Il s'agit simplement des chantiers de mise en place de l'enneigement artificiel. Des p'tits trous, des p'tits trous, toujours des p'tits trous...

Ormont d'Aujourd'hui - Page de l'Exécutif

PENSÉE :

"L'ennemi est bête, il croit que l'ennemi c'est nous, alors que c'est lui."

Pierre Desproges

Des parkings "propres en ordre"!

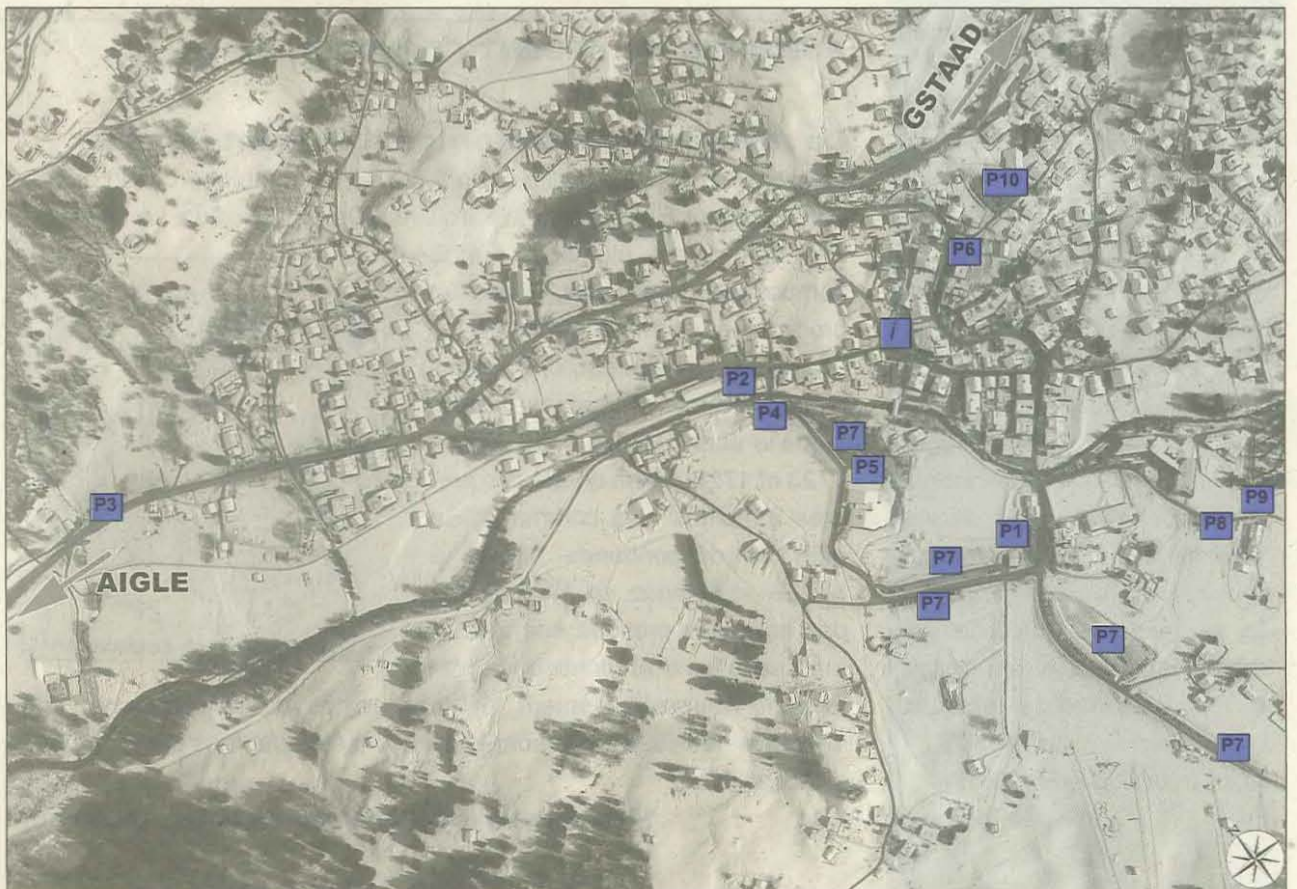
Finis les parkings chaotiques dans la station et aux abords du domaine skiable! La Municipalité s'est attaquée au problème et propose un plan stratégique pour garantir un hiver serein.

Pour améliorer et faciliter le parage durant la saison d'hiver, la Municipalité d'Ormont-Dessus a décidé de modifier tout le système des places de parc publiques. La Municipalité invite tous les usagers à se conformer à la nouvelle signalisation en place. Ceux qui ne respecteront pas cette signalisation seront dénoncés et amendés. Un parage illicite et prolongé sera sanctionné par la mise en fourrière du véhicule. La Municipalité remercie tous les usagers de leur compréhension et leur souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Afin que chacun puisse se faire une idée claire des emplacements prévus, voici un aperçu global des lieux de parages disponibles.

Légendes

- i: Diablerets Tourisme
- P1: Véhicules des employés des Diablerets avec stationnement de longue durée.
- P2: Autocars, stationnement de jour sauf vendredi matin.
- P3: Autocars, stationnement la nuit, longue durée.
- P4: Campingcar, maximum 5 jours.
- P5: Voitures de tourisme, stationnement longue durée.
- P6: Parc avec interdiction de stationner de 0h00 à 8h00.
- P7: Parc skieurs avec interdiction de stationner de 0h00 à 8h00.
- P8: Parc départ ski de fond.
- P9: Parc Domaine des Sources.
- P10: Parc skieurs Isenau avec interdiction de stationner de 0h00 à 8h00.



En avant la neige... et la musique!

Le programme du Festival est sorti de presse, vous pouvez l'obtenir à Diablerets Tourisme ou à la Librairie Baudat. Plutôt que de vous raconter ce qui y est écrit et que vous saurez certainement aussi bien lire que moi, je vais vous rappeler, en quelques mots, ce qu'est le Festival Musique et Neige.

Je ne mettrai pas l'accent sur la Neige, car d'autres, plus élevés, sont chargés de s'en occuper. Musique et Neige, c'est un petit Festival par le public qu'il draine, et par la dimension de sa salle de concert à Vers-l'Eglise, le Temple.



Le Trio Wanderer se produira le 10 février 2007

C'est un petit Festival par rapport à son budget de fonctionnement. Tous les membres du Comité sont bénévoles et, en plus, ils paient de leur personne.

C'est un petit Festival aussi par la taille des ensembles venant nous apporter le plaisir de la musique, et, en plus, par le prix du billet d'entrée.

En revanche, il est nettement moins petit, par la qualité des concerts qu'il offre à la population des Ormonts, et à ceux, de plus en plus nombreux, qui avalent les kilomètres pour y assister.

Cela nous honore et nous ravi.

C'est un très grand festival par la qualité de l'écoute que perçoivent les musiciens, la proximité entre interprètes et auditeurs, dans une ambiance détendue, empreinte de modestie.

On vient à Musique et Neige pour écouter de la belle musique et non pour montrer ses beaux habits en racontant son dernier cocktail chez la baronne von Tschigelputz. Le skieur attardé peut déposer ses lattes à l'entrée et assister au concert.

C'est un Festival de grandes et belles musiques pour les gens d'ici et d'ailleurs. Sans chichi.

Réservez le 1^{er} janvier!

À part le concert transmis en direct sur Espace 2, qui a lieu le dimanche 21 janvier à 17 heures, tous les autres débutent à 18h15, après les cloches du temple. Ce qui permet, de jouir d'une belle journée de plein air, de jouir de la musique, de jouir du repas qui suit, dans les nombreux établissements de la région, et enfin de jouir d'une belle soirée, je m'arrêterai là.

Je reviens en arrière pour vous parler de la soirée plus spéciale du 1^{er} janvier, qui débute à 18 heures à la maison des Congrès, avec un concert d'une grande chanteuse de jazz (?), de musique de chambre (?), de poésie (?), bref... de musique !

À la suite du concert, la brigade du festival sous la baguette de notre directeur artistique Thierry Wälli, aura préparé un succulent repas que nous pourrons déguster en compagnie des musiciens et de tous ceux qui auront préalablement réservé.

Jean Lugin

DES ETRANGERS (?) PARMIS NOUS...

À la tête de l'Eurotel



Klaus Wartner

Klaus Wartner est natif de Friesach, en Carinthie (Autriche). Son épouse est d'origine belge. Heureux couple, ils ont fêté, cette année, leurs 30 ans de mariage. Engagés comme couple directeur en 1977, ils comptaient passer cinq ans à l'Eurotel des Diablerets, le temps d'un travail constructif. Car les directeurs précédents s'étaient succédé à un rythme très rapide.

Or, Klaus Wartner ne se souvient pas de s'être jamais senti étranger aux Ormonts. Parmi ceux qui l'ont accueilli d'entre les premiers, il évoque Roger Pfund, l'agent de police communal, et Georges Pichard-Ansermoz, son ami musicien. "J'aime ce pays, dit-il, c'est un beau pays. Et j'aime les gens d'ici, ce cadre de nature."

Pour raisons professionnelles, mais pour le plaisir aussi, Klaus Wartner a beaucoup voyagé. Dans son bureau, on peut admirer des souvenirs, parfois à signification religieuse, ramenés d'Inde, de Thaïlande, de Birmanie et d'ailleurs. "Je suis chrétien, croyant, mais je respecte toutes les religions".

Qu'il ait la fibre hôtelière, personne ne peut en douter. "Je suis né dans un lit d'hôtel, de parents et grands-parents hôteliers. Et nos fils, Stefan et Bernhard, suivent la même voie. Quant à notre fille Alexandra, elle est actuellement fleuriste à Aigle."

Aujourd'hui propriétaire de l'Eurotel, M. Wartner tient à un personnel motivé et stable. Il sait qu'il joue un rôle dynamique dans l'économie de la commune. La rénovation des deux autres principaux hôtels le réjouit. "S'ils travaillent bien, avec une direction stable, c'est incontestablement un plus pour la station."

De sa Carinthie natale, il a reçu le goût du chant. "Là-bas, il n'y a pas besoin d'avoir bu pour se mettre à chanter." Son plaisir est aussi de pratiquer la clarinette. Klaus Wartner est resté attaché à son passeport autrichien, tout en se sentant suisse de cœur. C'est ainsi qu'il est devenu, aux dernières élections communales, le premier, et, pour le moment encore, le seul, l'unique conseiller "étranger" de nos autorités communales.

Georges Besse

Nouvelles communales

➤ Le budget 2007 de la commune d'Ormont-Dessus prévoit un déficit de 943'000 francs.

Celui-ci est essentiellement dû à la participation obligatoire de la Commune à la facture sociale et au fond de péréquation intercommunal qui, de 2001 à 2007, sont passés de 380'000 francs à 1'740'000 francs.

L'an dernier déjà, le budget communal affichait un déficit que la Municipalité avait réussi à transformer en bénéfice au terme de l'exercice. Elle va s'appliquer à tenter le même tour de force...

➤ Le 11 novembre, la Municipalité d'Ormont-Dessus s'est réservé une journée de retraite pour pouvoir prendre de la distance et se pencher sur les problèmes de fond qu'elle n'a pas forcément le temps de traiter

au cours de ses séances hebdomadaires. Pas moins de 68 points ont été inscrits à l'ordre du jour. Le même exercice d'arrêt sur image avait déjà été effectué voici quatre ans. Et avait permis, un peu plus tard, de constater que tous les points soulignés ou presque ont été réalisés en cours de mandat. Parmi les priorités

de cette nouvelle législature: l'éclairage public et les cheminements pédestres, ainsi que de nombreux autres projets contenus dans le plan d'investissement de législature que les communes doivent désormais élaborer.

➤ La Municipalité a reçu, le 24



R. Nicollier Sàrl
1865 Les Diablerets

mobile 079 445 81 57
tél. 024 492 22 01
fax 024 492 26 29

Radio — TV — HiFi — Satellite — Sonorisation — Appareils Ménagers
— Service après-vente — Vidéomat

novembre, les nouveaux citoyens de la Commune, qui ont 18 ans cette année.

De gauche à droite sur la photo: **Caroline Moillen, Sandra Stevanovic, Stéphanie Grobety, Vincent Jatton, Michaël Carron, Vivian Berruex, Céline Vurlod, Adrien Croisier, Yvan Schmidt et Alexis Roess.**

➤ Comme nous vous l'annoncions dans une précédente édition, certaines tâches exécutées par la police communale ont été réattribuées.

Parmi elles, la gestion des parcoureurs a été confiée à un membre de l'équipe de la voirie, Pierre-André Veillard.

➤ Le prochain directeur du FIFAD (Festival du Film Alpin des Diablerets) sera donc le journaliste Jean-Philippe Rapp, que l'on ne présente plus.

➤ Vendredi 1^{er} décembre, la Municipalité a pris congé de Fernand Moillen dans sa fonction de taxateur fiscal, après de nombreuses années d'activité. Il sera remplacé au 1^{er} janvier 2007 par Michel Borghi.

Avalanches: Les stratégies sont en place!

Ormont-Dessus s'est doté d'un dispositif de mesures de sécurité en cas d'avalanches. Tout est prévu. Reste à responsabiliser les randonneurs.

Les événements dramatiques qui se sont déroulés à Evolène, en février 1999, où une avalanche avait fauché douze personnes et fait condamner le célèbre guide de montagne André Georges et le président de la Commune pour homicide involontaire, ont poussé les autorités d'Ormont-Dessus à réorganiser le dispositif de sécurité avalanches. Si le risque n'a pas changé, les personnes qui peuvent se trouver exposées ont, elles, évoluées.

"Autrefois, explique le syndic Philippe Nicollier, les personnes qui fréquentaient ces pentes étaient essentiellement des agriculteurs. Ils connaissaient la montagne et ses risques, même si certains d'entre eux ont malheureusement perdu la vie dans de tels accidents. Désormais, avec l'avènement des raquettes, de la peau de phoque et de la demande du logement poussant les gens à habiter dans des endroits difficiles d'accès, il faut adapter notre dispositif à cette nouvelle donne."

Jusqu'à aujourd'hui, lorsque l'avalanche menaçait, la route d'accès aux Diablerets était fermée et quelques maisons évacuées. Deux dispositifs s'occupaient des avalanches du Dard et du Chaussy. Désormais, après avoir reçu l'approbation des différents services des Forêts, de la Faune et des Routes, ainsi que de Glacier 3000, une révision très complète de ces dispositifs et du mode d'enclenchement artificiel des avalanches a été établie. Nous publions ci-contre le plan de mesures. Celui-ci définit clairement les responsables de chaque action.

Une carte est à disposition à l'Office du Tourisme et au Bureau Communal indiquant les parcours sous protection. Les tracés de raquettes officiels et les pistes de ski de fond sont placés sous la responsabilité des collectivités publiques. En revanche, tous les autres cheminements ne le sont pas. Chaque personne doit être consciente, avant de les emprunter, qu'elle prend un risque dont elle assume seule la responsabilité.

Martine Bernier



Photo Michel Borghi

Vendredi 10 février 1984, à l'entrée du village des Diablerets

On ne saura jamais réellement combien d'avalanches sont tombées cette semaine là, mais, des sept couloirs de la chaîne du Chaussy en est descendu une dizaine, alimentée par six jours de neige sous vent d'ouest. Ce vendredi, la bise s'étant levée a ramené en corniche la neige déposée à l'arrière de l'arête des Pierres Fendues. C'est la rupture de cette corniche qui a provoqué l'avalanche représentée sur la photo ci-dessus.

Au terme de ces trois jours, plus de 80 bâtiments avaient été touchés, dont près de 40 considérés par l'Etablissement Cantonal d'Assurance Incendie, comme entièrement détruits. S'il n'y a pas eu de victimes humaines à déplorer, six génisses ont péri. La catastrophe a été évitée de justesse puisque, une semaine après, avaient lieu les relâches vaudoises. Plusieurs des bâtiments endommagés ou détruits auraient été alors habités.

La fonte des neiges a révélé un spectacle de désolation et d'enchevêtrement de forêts et de chalets arrachés. La remise en état de ce paysage a été l'occasion d'un superbe élan de solidarité de la part de personnes venues des quatre coins de la Suisse.

LE RETOUR DU CHEVAL DE TRAIT AUX ORMONTS

Cet automne après des lustres d'absence, des chevaux de débardage ont été utilisés dans nos forêts pour y effectuer des soins culturaux et des revitalisations de clairières destinées à favoriser la présence de gallinacés des bois. Cette pratique ancienne, mais non désuète, a l'avantage de respecter les arbres que l'on veut conserver et surtout d'entretenir les forêts en n'écrasant pas le reste de la végétation. Ce travail délicat a été effectué par un spécialiste de cette technique ancestrale, Benoît Breton, de Juriens, aidé de ses fidèles compagnons, Valseur et Diablo, chevaux de trait ardennais.



Philippe Pichard

Infos: www.cheval-environnement.ch

DISPOSITIF DE SECURITE EN CAS D'AVALANCHES

Désigné par la commission cantonale en matière de dangers naturels

| | Responsable | Remplaçant 1 |
|-------------------------------------|-------------------------|----------------------|
| Présidence | Le Syndic | Municipal des routes |
| Organisation de séance selon annexe | Ph. Nicollier | Ph. Grobéty |
| Conseillers | Chef colonne de secours | |
| | R. Garin | P.-A. Hoffer |
| Info météo | Chef d'exploitation MDV | |
| | P.-A. Hoffer | P. Mermod |

AVALANCHES DÉCLENCHÉES ARTIFICIELLEMENT

| | | |
|------------------------------------|----------------------------|----------------------|
| 1.- Décision de déclenchement | Gstaad 3000 S.A. | Gstaad 3000 S.A. |
| Selon cahier des charges annexé | R. Garin | L. Theiler |
| 2.- Travaux de déclenchement | Gstaad 3000 S.A. | Gstaad 3000 S.A. |
| | R. Garin | L. Theiler |
| 3.- Information de déclenchement | | |
| A.- Avant saison aux propriétaires | Greffe municipal | Remplaçant du greffe |
| Selon liste annexée | J.-M. Morend | D. Vaudroz |
| B.- Avant saison FAO | Greffe municipal C. Fuhrer | Remplaçant du greffe |
| | J.-M. Morend | D. Vaudroz |
| C.- Le Jour "J" | Gendarmerie | Gendarmerie |
| Selon la même liste que ci-dessus | P. Carrel | C. Cuèche |

AVALANCHES DÉCLENCHÉES ARTIFICIELLEMENT ET NATURELLEMENT

| Route cantonale | | |
|------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| 1.- Décision de fermeture | Voyer 3ème ardt. | |
| | J. Francey | M. Calderini |
| 2.- Travaux de fermeture | Chef cantonnier 2 | Cantonnier |
| | J. Rümo | C. Dupertuis |
| 3.- Information de fermeture | Diablerets-Tourisme ³ | Diablerets-Tourisme |
| | E. Liechti | C. Fuhrer |
| | CET ⁴ | CET |
| | P. Carrel | C. Cuèche |

| Route communale | | |
|------------------------------|----------------------|---------------------|
| 1.- Décision de fermeture | Municipal des routes | Municipal de police |
| | Ph. Grobéty | Ph. Mermod |
| 2.- Travaux de fermeture | Chef voirie | |
| | P.-A. Nicollier | A. Rossier |
| 3.- Information de fermeture | Diablerets-Tourisme | Diablerets-Tourisme |
| | E. Liechti | C. Fuhrer |

Pistes de fond et itinéraires pour raquettes à neige

(selon liste + carte annexées indiquant les lieux à barrer)

| | | |
|------------------------------|----------------------|---------------------|
| 1.- Décision de fermeture | Municipal des routes | Municipal de police |
| | Ph. Grobéty | Ph. Mermod |
| 2.- Travaux de fermeture | Chef voirie | |
| | P.-A. Nicollier | A. Rossier |
| 3.- Information de fermeture | Diablerets-Tourisme | Diablerets-Tourisme |
| | E. Liechti | C. Fuhrer |

Evacuation de chalets

| | | |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| 1.- Décision d'évacuation | Municipalité | |
| | Ph. Nicollier | Ph. Grobéty |
| 2.- Exécution | Gendarmerie | Gendarmerie |
| | P. Carrel | C. Cuèche |
| 3.- Information générale | Diablerets-Tourisme ³ | Diablerets-Tourisme |
| | E. Liechti | C. Fuhrer |
| 4.- Information aux intéressés | Greffe municipal | Remplaçant du greffe |
| (selon liste annexée) | J.-M. Morend | D. Vaudroz |

Fin des mesures

| | | |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| 1.- Décision de fin des mesures | Le Syndic | Municipal des routes |
| | Ph. Nicollier | Ph. Grobéty |
| 2.- Travaux d'ouverture | Chef voirie | |
| | P.-A. Nicollier | A. Rossier |
| 3.- Information d'ouverture | Diablerets-Tourisme ³ | Diablerets-Tourisme |
| | E. Liechti | C. Fuhrer |

1 Greffe = 1.- Affichage au pilier public - 2.- Site internet communal - 3.- Affichage sur barrières en 3 langues - 4.- Tenue à jour des listes no. de tél. a) Pillon /b)Chaussy/c)Commission

2 Chef cantonnier = 1.- Barrières - 2.- Panneaux « Danger avalanche » (inventaire)

3. DT = 1.- Entreprises de déneigement - 2.- Population - 3.- Presse - 4.- Hôteliers - 5.- TDI,MDV et Gstaad 3000

4. CET = 1.- Gendarmerie - 2.- Ambulances - 3.- Pompiers - 4.- Info-route "Via Suisse" - 5.- Radio romande - 6. Radio Chablais

Interview de Pierre Schwitzguebel

Promesses tenues!

- Au mois de juin 2006, vous nous informiez que "Diablerets Vrai Village de Montagne" (DVVM) était constitué, et qu'un certain nombre de rachats et de travaux allait être effectué. Où en êtes-vous aujourd'hui, six mois après?

Nous avons tenu tous nos engagements. Le rachat de l'Hôtel des Chamois a été effectué. Nous avons aussi racheté les créances hypothécaires et la totalité du capital-actions de la Société Hôtel des Diablerets SA, propriétaire de l'Hôtel des Diablerets et du restaurant d'altitude Les Mazots. Nous avons également procédé au rachat par OPA de la société Télécabine Les Diablerets - Isenau SA, dont nous détenons aujourd'hui à peu près 80% du capital actions. Il reste quelques actionnaires qui n'ont pas voulu vendre, mais nous sommes toujours prêts à acquérir leurs actions. Concernant la société Meilleret-Les Diablerets-Vers l'Eglise SA, cette société a été assainie lors de l'assemblée générale de juin dernier. Nous sommes propriétaires du 100% du capital actions.

Nous avons procédé le 22 novembre dernier au rapprochement des deux sociétés sous l'appellation de TéléDiablerets S.A.

Nous avons également procédé à l'achat du terrain communal du Collège, étant entendu que, pour qu'il soit totalement acquis à notre société, nous devons accepter deux exigences de la Commune. La première



Au terme de plusieurs mois de travaux, c'est le 9 décembre que l'hôtel des Diablerets a ouvert au public.

concernait la rénovation et la réouverture des deux hôtels (Le Chamois et Hôtel des Diablerets), et la deuxième demandait la construction de l'enneigement mécanique. Ces deux conditions ont été remplies

Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, nous avons fermé les deux hôtels pour les transformer et les rendre plus accueillants. Je précise que nos budgets ont été tenus. Nous sommes dans la fourchette de 20 millions que nous avons prévue.

- Comment s'articule aujourd'hui la structure DVVM?

Nous avons, à la base, les trois groupes financiers fondateurs de la société: Kristian Siem, Diabolo

et moi. DVVM, Holding de notre groupe, est dirigée par son conseil d'administration.

Nous avons engagé Jean-Philippe Scalbert au poste de directeur général DVVM. DVVM détient trois sociétés dont MM. Scalbert est également responsable: Diablerets Hôtels et Restaurants SA (DHR), Diablerets Immobilier SA (DI) et TéléDiablerets SA (TD), cette dernière étant placée sous la direction de Jean-Paul Jotterand. Chacune de ces sociétés dispose d'un conseil d'administration propre.

- Le village des Diablerets a été perturbé, cet été, par de nombreux chantiers. Sont-ils tous imputés aux travaux liés aux projets de DVVM?

Non. Nous ne sommes responsables ni du chantier qui se trouve face à la Gare, ni du chantier de correction de la Grande Eau. Nous avons perturbé la circulation avec le tracé de l'eau qui part de la Centrale Electrique, qui remonte jusqu'aux Vioz, et qui va jusqu'au Restaurant des Mazots. Dans le village, nous avons dû passer sous la voie de chemin de fer, sous la route et dans le lit de la Grande Eau.

Malheureusement, il ne nous sera pas possible d'enneiger mécaniquement la piste de la Jorasse cette année, suite à quelques oppositions qui ont retardé le début du chantier. Les travaux reprendront au printemps. La totalité de l'enneigement mécanique sera réalisé pour l'hiver 2007/2008.

- Le plan de travail de DVVM prévoit de raser l'ancien hôtel "Mon Abri". Un projet toujours d'actualité?

Oui. Il sera démolé et remplacé par un apart-hôtel conçu pour éviter la politique des lits froids et accueillir une clientèle à l'année. Il s'agit de la première phase du développement immobilier de notre projet placée sous la responsabilité de notre société DiableretsImmobilier SA. Dans cette opération, il est possible que s'installe également dans cette zone un centre commercial. Ce dossier est à l'étude. Trois bureaux d'architectes, que nous avons choisis sur la base de dossiers, étudient actuellement l'aménagement de la zone dite de "Mon Abri". Ils remettront leurs travaux d'ici le 15 janvier, après quoi le choix définitif sera effectué. Je précise qu'il ne s'agit pas d'un concours. Nous avons mandaté ces trois bureaux pour ce travail.

Puis, nous allons successivement mettre en valeur les différentes zones dont nous sommes propriétaires.

- Quel sera désormais votre rôle au sein de la société, à l'avenir?

J'ai assumé l'intérim en attendant la venue d'un directeur général. Il est aujourd'hui engagé, en la personne de M. Scalbert. Je me retire donc et rentre dans le rang. Je reste actionnaire et membre des Conseils, mais je ne serai plus dans l'opérationnel. J'aurai travaillé durant deux ans afin de mettre sous toit ce projet, et, en ce qui me concerne, je peux dire simplement: "Mission accomplie".

Ce qui a été difficile, pour moi, a été, au départ, de trouver le financement. Je savais que le projet tenait la route, mais je ne pouvais rien faire sans avoir trouvé les investisseurs. Les Diablerets ont beaucoup de chance d'avoir rencontré Kristian Siem, René de Picciotto et mon frère. Ensemble, nous continuons d'imaginer l'avenir. Raison pour laquelle nous travaillons de concert avec la Commune, sans pour autant oublier qu'elle est souveraine dans ses décisions.

Propos recueillis par Martine Bernier

DVVM: ses missions, ses moyens...

Afin de mieux cerner les objectifs de la société suisse Diablerets Vrai Village de Montagne (DVVM), pleins feux sur sa conception, ses buts et sa stratégie d'action.

Diablerets Vrai Village de Montagne (DVVM) offre des services et des produits dans la station de montagne Les Diablerets. Ceux-ci incluent hôtels, restaurants, location d'appartements, immobilier et domaine skiable. Afin de permettre à la station de devenir la destination préférée d'une large clientèle de tout âge, DVVM mise sur l'authenticité, la bienveillance, la simplicité, la fiabilité et le professionnalisme. En s'attachant à trouver un équilibre entre ses responsabilités sociales, économiques et environnementales.

Six points majeurs

Pour atteindre son but, être reconnu comme un leader du tourisme alpin vaudois, confirmé par un taux d'occupation de ses hôtels de 60% et d'un retour sur investissement acceptable, DVVM a mis au point une stratégie.

Elle comporte six points essentiels:

- Des employés responsabilisés et engagés à atteindre les objectifs dans une organisation dotée de structures et de responsabilités claires, où règnent le travail d'équipe, la confiance et la franchise.
- La proximité avec la clientèle et la compréhension de ses attentes et de ses besoins. (feedback, recherche de marché, destination la plus amicale, familles bienvenues, wellness, offres pour le deuxième âge, événements spécifiques, centre de shopping, zone piétonne...)
- Une offre de prix compétitifs, basée sur une structure des coûts concurrentielle.
- Des conditions simples et aisées de réservation et d'achat des produits DVVM.
- Des offres différenciées permettant une accessibilité identique aux futurs clients, par des moyens différents. (Internet, vente d'abonnements dans nos hôtels, Diablerets Village Club, intégration d'autres partenaires...)
- L'assurance d'une rentabilité, également durant les mauvaises années.

c./M.B.



Le 22 décembre, l'hôtel le Chamois offrira ses services à la clientèle après avoir fait peau neuve

Merci...

Pierre Schwitzguebel aimerait exprimer ses remerciements à ses partenaires financiers, Kristian Siem, la famille de Picciotto, et son frère Jean-Luc Schwitzguebel ; aux directeurs, M. Scalbert et M. Jotterand, ainsi qu'à tous ceux, aux Diablerets, qui ont cru en ce projet et en ont facilité la réalisation. À commencer par l'autorité politique, le Syndic et la Municipalité, et la très large majorité du Conseil Communal. Il espère que les personnes qui ont été réticentes au départ sont réconfortées et apaisées en voyant que les promesses ont été tenues.

Enfin, il souhaite présenter ses excuses et ses regrets à la population pour les perturbations qu'elle a eu à subir en raison des travaux dus à l'enneigement mécanique, et à la remercier pour la patience et la compréhension dont elle a fait preuve.

Le Cotterg

INTERVIEW DE JEAN-PHILIPPE SCALBERT

Directeur général de DVVM (Diablerets, Vrai Village de Montagne)

Un formidable défi

Pas moins de 120 candidatures sont parvenues au conseil d'administration pour le poste de directeur général de DVVM. Parmi elles, le choix s'est porté sur Jean-Philippe Scalbert, 47 ans, marié et père de deux enfants. Entré en fonction depuis le 1er novembre, il est désormais responsable de toutes les activités du groupe: hôtellerie, restaurants, remontées mécaniques, ainsi que les futurs projets immobiliers du groupe.

- Directeur des trois secteurs d'activités de DVVM... Comment percevez-vous votre nouveau poste, dont les responsabilités sont énormes?

Il ne m'effraie pas. Je suis hôtelier de formation et de métier. Mon expérience professionnelle m'a permis de toucher à différentes facettes. J'ai été responsable de plusieurs établissements, y compris d'une clinique privée, d'une école hôtelière de renom et d'une école de langues à

Lausanne ! Dans le cas présent, il s'agit d'un défi professionnel passionnant, que je suis heureux de relever. C'est une opportunité fantastique. Des investisseurs suisses et étrangers reprennent des sociétés sur le déclin, principalement par attachement au village des Diablerets. Il faut aussi relever l'intérêt que représente DVVM pour la station. Au total, si nous tenons compte de tous nos secteurs d'activités, nous employons 140 personnes qui intègrent une société saine, qui assurera une sécurité de l'emploi.

- Deux des hôtels de DVVM ont bénéficié de transformations avant leur réouverture. Quel a été leur degré d'importance?

Pour l'Hôtel le Chamois, qui rouvrira le 22 décembre, il s'agit d'une rénovation quasi complète. Les chambres, les moquettes, la peinture, les cages d'escalier, la façade: tout a été refait. Seul le bar ne sera pas exploité cet hiver. En ce qui concerne l'hôtel des Diablerets qui, lui, a rouvert

le 9 décembre, les transformations ont concerné la remise en conformité des services techniques, des façades, des peintures extérieures et intérieures, du changement de toutes les fenêtres, l'amélioration de certaines chambres et salles de bains. Nous avons également amélioré les salles de séminaires, la réception et le salon en recréant le "Pipelette Corner", bar bien connu des habitants des Diablerets en des temps anciens, qui rouvrira en même temps que l'hôtel !

- Comment s'annonce l'avenir, pour ces deux établissements, dont les situations financières étaient plus que délicates avant leur rachat?

Il s'annonce bien. Les réservations rentrent à un rythme soutenu. L'hôtel des Diablerets se remplit un peu plus facilement, car nous y recevons des séminaires importants, qui nous garantiront notamment un taux d'occupation à 80% pour le mois de janvier. Mais il est clair que nous allons devoir recréer une clientèle.

- La station dispose de plusieurs hôtels de qualité. Cela vous inquiète-t-il en terme de concurrence?

Non. Je suis convaincu que plus il y a d'établissements, plus l'offre est intéressante et attrayante pour la clientèle. Le monde attire le monde!

M.B.

INTERVIEW DE JEAN-PAUL JOTTERAND

Directeur de TéléDiablerets SA (TC)

Pistes prêtes au ski!

- Que représente l'enneigement artificiel sur les pistes de la région?

Une grande nouveauté, puisque nous n'avons rien jusqu'à ce jour ! Nous avons opté pour une installation d'enneigement avec des perches. Elle a pour avantage d'être beaucoup moins bruyante qu'un système par ventilateurs. Cinquante-six perches à neige seront instal-



lées, réparties tous les 65 mètres environ, ce qui représente une longueur enneigée de 3,6 kilomètres. Pour alimenter les canons, l'eau est puisée à la centrale de Romande Energie aux Diablerets, sur la conduite forcée. Comme cette eau est déjà sous pression nous pouvons ainsi procéder à l'enneigement de la piste Vioz-Mazots sans avoir recours à l'action des pompes. Ce qui est intéressant au niveau du rendement. Ce n'est que depuis le Rachy jusqu'aux Mazots que nous devons utiliser ces pompes.

- Faut-il craindre que le coût des installations se répercute sur le prix des abonnements de ski à travers une augmentation?

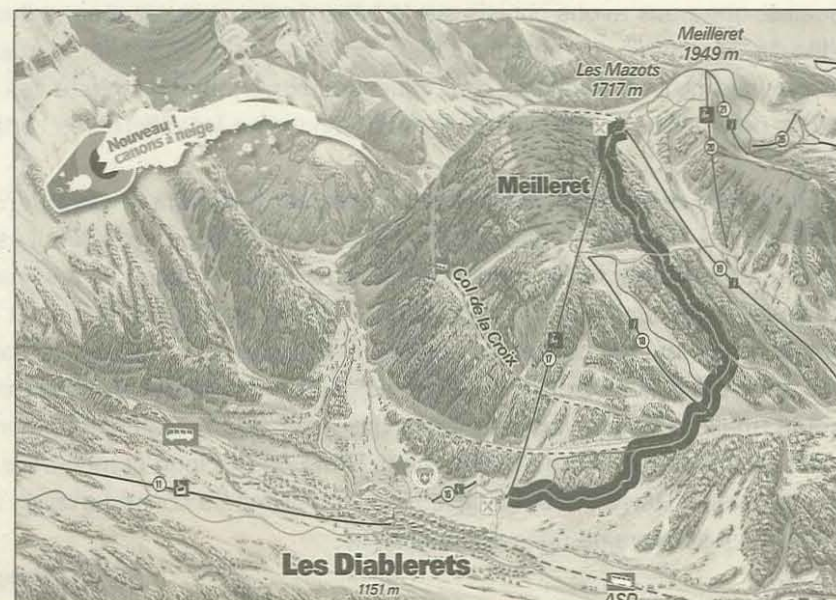
Non. Les amortissements des coûts de construction et d'exploitation se feront à travers une garantie de pouvoir skier, donc de recettes, et une augmentation de la clientèle. Aucune augmentation des abonnements n'est prévue.

- Ce genre de canons à neige ne peut fonctionner que s'il fait suffisamment froid. Cela ne risque-t-il pas de poser un problème?

Comme partout, il faut en effet que les conditions de température soient appropriées pour démarrer les canons. Nous avons installé des stations météo qui nous tiennent au courant de la température. Les installations ne seront pas mises en marche si celle-ci dépasse -20C. Mais nous pouvons aussi enneiger par tronçon, et cibler notre action. Si la température requise est atteinte sur un secteur mais pas à un autre, nous pourrions mettre les canons en route en les pilotant de manière individuelle, en fonction des besoins d'enneigement et du froid.

- Quelles pistes sont concernées par l'enneigement artificiel?

La piste Nationale, des Mazots jusqu'en station, et celle de la Jorasse. Mais, pour cet hiver 2006, seule la piste Nationale (matérialisée en noir sur le plan ci-dessous) bénéficiera de l'enneigement artificiel. Les travaux n'ont en effet commencé que le 14 septembre 2006, en raison d'oppositions lors de la mise à l'enquête et du temps qu'il a fallu pour obtenir le permis de construire. Tout sera terminé en été 2007. Mais les besoins en neige les plus importants sont cependant déjà couverts pour cet hiver, puisque c'est le bas du Rachy qui nous posait problème.



Menus de fin d'année à l'hôtel des Diablerets****

Dimanche 24 décembre 2006 dès 19h00:

Grand Buffet froid & chaud en musique

CHF 90.00 (45.00 / 60.00 pour les enfants selon âge)

Lundi 25 décembre 2006, dès midi :

Belle tranche de foie gras
Gelée de fléttrie et sa brioche
Paupiette de sole au beurre de caviar
Pièce de veau glacée au miel des Alpes
Pommes au four et tian de légumes au jus de truffe
Bûche de Noël
Café, mignardises

CHF 60.00 (35.00 / 50.00 pour les enfants selon âge)

Menu de la St-Sylvestre, Dimanche 31 décembre 2006, dès 19h00, avec animation musicale

Terrine de caille au foie gras et aux morilles sur lit de mesclun, jus acidulé
Poêlée de noix de Saint-Jacques
Au jus de coquillages safranés
Fondue de poireaux
Sorbet Limoncello
Pièce de bœuf façon "Rossini"
Pommes grenailles
Jeunes pousses de légumes du marché
Palette de fromages des Mazots
Moelleux à la châtaigne
et sa glace au marron
Café, mignardises

CHF 115.00 (55.00 / 70.00 pour les enfants selon âge)

L'Ours au théâtre

Au temps où je m'éveillais aux charmes de la lecture, j'avais découvert l'histoire de ce serviteur du lac Lioson, à qui un berger, par pure méchanceté, avait négligé de préparer son écuelle de lait quotidienne. Et qui, pour se venger, avait précipité tout le troupeau au bas d'une falaise, la nuit suivante.

Il y avait ainsi, aux Ormonts, des légendes qu'autrefois, on aimait raconter à la veillée. Et ces légendes n'étaient pas que ces contes pour enfants. Elles faisaient réfléchir au sens de la vie et de la mort. Elles disaient le bien et le mal. Elles situaient les humains dans une juste relation avec la nature et avec leurs semblables.

Alors ne manquez pas de venir redécouvrir quelques-unes d'entre elles, qui nous seront restituées avec humour par une équipe du Moulin-Neuf, à Aigle, au début de l'année.

Yves Burnier, l'âme de ce théâtre, a choisi de situer sa pièce à l'Auberge de l'Ours, à Vers-l'Eglise. Comme tout le monde le sait, le trésor du château d'Aigremont est toujours resté introuvable. Les audacieux qui se sont risqués à en fouiller les ruines ont tous mystérieusement disparu. Or, voici qu'un étranger se présente, un soir, avec la ferme intention de mettre la main sur ce trésor maudit...

Voulez-vous en savoir davantage? Venez au Moulin-Neuf, à Aigle, rue de la Gare, entre le 14 et le 18 février 2007. Et vous verrez...

Georges Besse



Qui bâtit sur de solides conseils tire profit de ses quatre murs.



Ouvrons la voie

Avec un financement adapté, votre Banque Raiffeisen concrétise votre rêve de devenir propriétaire de vos quatre murs de manière plus rapide et plus accessible. Nous connaissons nos clients et le marché immobilier local. Nous pouvons donc vous offrir un conseil personnalisé dans le choix du financement de votre logement. Parlons-en, tout simplement!

Banque Raiffeisen des Alpes Valdoises

1865 Les Diablerets
Tél. 024 492 10 93

1863 Le Sépey
Tél. 024 491 14 52

1854 Leysin
Tél. 024 494 23 00

www.raiffeisen.ch/alphesvaldoises
alphesvaldoises@raiffeisen.ch

RAIFFEISEN

EN VRAC

➤ Comme annoncé, les commissions scolaires communales devraient disparaître d'ici à 2011, par décision de l'Etat. Les communes devront se constituer en association, par région, pour la gestion des écoles.

➤ Aux Diablerets, Roland Maillard effectue un remplacement dans la classe de Melle Jeanfavre jusqu'en février. Nos institutrices ont le projet d'organiser à nouveau des camps de printemps, en mai 2007. Afin de récolter un peu d'argent, les classes ont eu leur stand au marché des Diablerets, le 15 décembre.

➤ La soirée du Petit Choeur est fixée au 5 mai.

➤ Deux icônes du charme féminin de sont penchées sur le berceau du renaissant Glacier 3000. Les deux ex-Miss Suisse Lauriane Gilliéron et Fiona Hefti étaient présentes le 17 novembre, pour le lancement des premiers canons à neige de la Société. Présents également, Bernie Ecclestone, grand patron de la Formule 1, et le promoteur Marcel Bach, président de la société, deux des trois sauveurs de Glacier 3000. Le troisième membre du trio, Jean-Claude Mimran, industriel français, étant absent pour l'occasion. Glacier 3000, grâce à des investisseurs désireux de soutenir la région, compte, depuis début décembre, sur de nouvelles infrastructures parmi lesquelles, outre l'enneigement mécanique, un circuit de luge sur rail et une piste de freeride jusqu'au col du Pillon. Un parcours de randonnées de Nordic walking sera disponible dès le printemps prochain. Restera, comme le souhaite Marcel Bach à l'avenir, de relier Glacier 3000 à Isenau, aux Diablerets, et au domaine skiable de Villars.

➤ Sur la Grande Eau, le gros oeuvre des travaux concernant le pont du Moulin est terminé. Les finitions, l'éclairage public et les réaménagements seront, quant à eux, achevés au printemps.

➤ Les enfants du culte de l'enfance invitent les adultes à méditer avec les animaux de la Bible. durant tout le mois de décembre, un fascicule à l'entrée du Temple de Vers-l'Eglise incite les visiteurs à méditer dans l'église face aux animaux que les enfants ont confectionnés.

➤ En octobre, un groupe d'étudiants de l'université de Grenoble est venu passer une semaine aux Diablerets afin d'étudier les risques naturels de la région.

Parfum d'Afrique...

À découvrir en février à la Galerie la Hotte des Diablerets: l'artiste burkinabé Mamadou Bolly

Mamadou Bolly est un artiste inattendu. Venu du Burkina Faso, il profite de chacun de ses passages en Europe pour partager son amour de l'art et initier jeunes et moins jeunes aux techniques de teinture coutumières en Afrique. Partout où il passe, l'homme fait sensation par son charisme et son talent. Il apporte un souffle de découverte et



de dépaysement en ouvrant les portes du travail des matières végétales et de l'eau, notamment sur des supports de coton filés par les femmes burkinabées et tissés par les hommes. En présentant ses œuvres, dans lesquelles il n'hésite pas à utiliser la troisième dimension, en y insérant ponctuellement des pièces de bronze ou de bois, Mamadou contribue à promouvoir la réalisation de projets de développement socioculturels entre le continent africain et l'Europe. Durant tout le mois de février, il partagera une exposition à la galerie la Hotte, aux Diablerets, avec la créatrice de bijoux Josette Boegli. Sans doute en profitera-t-il pour diffuser, dans les classes et les associations qui en exprimeront le désir, un parfum d'Afrique tonique et bienvenu...

M.B.

Du 11 février au 4 mars 2007: la galerie la Hotte vous invite à découvrir les Burkina Fasso à travers une: exposition de Mamadou Bolly, peintures et Josette Boegli, bijoux. Vernissage: samedi 10 février 2006, dès 17h. Heures d'ouverture: Du mercredi au dimanche de 15h à 18h, les vendredis matin en plus de 10h à 12h

CHRONIQUE DU RONCHON

Fonctionnaires, attention!

Quatre mois et demi pour obtenir une autorisation du Service de l'aménagement du territoire pour une transformation sans problèmes particuliers, plus d'une année pour ne pas recevoir de nouvelles pour une lucarne de ce même "service", de la part de fonctionnaires débordés, mais alors...

Dans ce canton la proportion de cette catégorie d'improductifs individus est bien plus élevée qu'ailleurs, il faut dire que dans ce canton de Vaud, l'hymne chante l'amour des lois. Celui qui chante l'amour de l'amour, d'accord, l'amour du fric, l'amour de sa bagnole, passe encore, mais celui qui est capable de chanter l'amour des lois est un pervers de la pire espèce. Mais protégeons-le, car il alimente la floraison de règlements et de lois de toutes sortes, ce qui fait vivre une armée de juristes, occupe des centaines de si braves serviteurs de l'Etat et de la Confédération, qui ainsi, ont au moins une justification de vie en compliquant la nôtre.

On vient de commémorer la tuerie de Zoug. J'ai le triste sentiment que si l'attitude de certains zélés de l'administration ne se modifie pas, nous commémorerons de plus en plus souvent ce genre de pétage de plombs. Excusez-moi, je ne dois pas dire pétage. D'abord, ce n'est pas français et, en plus c'est vulgaire. Je ne suis ici que pour tenter de vous amuser, pas pour choquer. Nous commémorerons donc, de plus en plus souvent des disjonctions de facultés d'adaptation à la bêtise humaine.

Je suggère néanmoins que l'on appose sur la couverture de la porte de chaque administration un écriteau: LES LOIS SONT FAITES POUR L'HARMONIE DES HOMMES ET NON LES HOMMES POUR L'HARMONIE DES LOIS.

Rendez-vous à la prochaine commémoration!

Une multitude de ronchons excédés

Communication à nos abonnés

Le flot grandissant de nos abonnés lié au succès de notre publication nous amène à modifier quelque peu le mode de perception des abonnements. La pratique actuelle voulait que chaque abonné règle son dû à la date anniversaire de son entrée dans le fichier d'adresses. Par simplification administrative, l'encaissement se fera désormais une fois par an, en fin d'année pour l'année suivante.

Dans les prochaines semaines, un courrier sera adressé à chacun avec une invitation à régler son abonnement pour l'année 2007. Pour cette année, il sera tenu compte des situations particulières en relation avec les paiements intervenus en cours d'année. Les futurs nouveaux abonnés arrivant en cours d'année se verront proposer les 4 parutions annuelles, avec effet rétroactif le cas échéant.

Toute question ou réclamation est à adresser au soussigné à l'adresse figurant dans le memento de ce journal.

Pierre Busset

À L'AGENDA

➤ **Le temps de l'Avent, 2 expositions – vente de Noël** qui valent le détour et vous donneront des ailes : Jusqu'au 17 décembre, Cati Paturel vous accueille dans son atelier au Rosex et jusqu'à la fin du mois à la Galerie la Hotte aux Diablerets, dix artisans et artistes y présentent leurs œuvres sur le thème des Anges. Galerie ouverte du jeudi au dimanche de 15 à 18 heures, les vendredis matins de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous au tél. 024 492 24 93.

➤ **Animations hebdomadaires** : Au programme dès le 18 décembre: descentes en luge, balade en raquettes à neige, visite d'une ferme, initiation au curling, découverte du milieu naturel, conseils et recettes de tisanes. Et durant les vacances scolaires, profitez de passer une matinée à la boulangerie ! Infos : www.diablerets.ch.

➤ **En attendant Noël ...** Du 1er au 24 décembre, 24 fenêtres de chalets seront décorées et illuminées chaque soir à 18h30. Dimanche 3 décembre, feu de l'Avent près du RACHY aux alentours de 18h00. Mercredi 6 décembre, Fête de la St-Nicolas à l'Auberge du Rosex de 14h00 à 17h00. Samedi matin 16 décembre, devant l'église catholique, vente de sapin de Noël par les jeunes du catéchisme qui ont été les couper eux-mêmes avec le garde forestier.

➤ **Le temps de Noël**: Le Père Noël sera au village dimanche 24 décembre. Dès 16h00, il attendra tous les enfants devant la Maison du Tourisme pour distribuer ses petits cadeaux et ouvrir la 24^{ème} porte de l'Avent. L'Auberge du Rosex attend les isolés pour partager une soirée solidaire et joyeuse.

➤ **Vendredi 24 décembre**: Veillée de Noël, à 23h à la chapelle des Diablerets. Célébration avec Sainte-Cène.

➤ **25 décembre**: Marche à l'étoile (cortège aux Flambeaux). Rendez-vous à 19h15 sur la place du télécabine d'Isenau. Environ 1/2 heure de marche jusqu'au Temple de Vers-l'Eglise. Marche annulée en cas de pluie (info chez le pasteur). Les participants sont invités à s'organiser entre eux ou avec le train pour trouver à Vers-l'Eglise une voiture qui assurera leur retour. Le Cortège est directement suivi du Noël des enfants. Aux environs de 20h au Temple de Vers-l'Eglise. Présentation de Noël par la voix des enfants des écoles : "Le Noël des Animaux".

➤ **27 décembre**: Concert Russe, au temple de Vers-l'Eglise à 18h15 par un ensemble de balalaïka de Saint-Petersbourg

➤ Diverses festivités auront lieu dans les restaurants, hôtels et discos (La Pote et l'Atomix) de la station. Infos : Diablerets Tourisme, 024 492 33 58.

➤ **3 janvier 2007**: Temple de Vers-l'Eglise, 20h30: Récital de piano Véronique Thual-Chauvel. Entrée libre, collecte à la sortie. (Prix indicatif CHF 15.-)

➤ **Du 1er janvier au 3 mars 2007**: A la Maison des Congrès des Diablerets et au Temple de Vers-l'Eglise: 38^e Festival Musique et Neige. Avec sept concerts de musique classique répartis entre le mois de janvier et de mars 2007 : trio, quatuor, piano et violoncelle. Prix : CHF 25.-/adulte et CHF 10.-/enfant. Programme: www.diablerets.ch Billetterie: Librairie Baudat, tél. 024 492 31 80 ou fax 024 492 31 78.

➤ **3 janvier 2007**: Temple de Vers-l'Eglise, 20h30: Récital de piano Véronique Thual-Chauvel. Entrée libre, collecte à la sortie. (Prix indicatif CHF 15.-)

➤ Nouveau: une fois par mois durant l'hiver, entre 10 et 15 parents viennent vivre, avec leurs enfants de 0 à 6 ans, des rencontres d'éveil à la foi à la chapelle des Diablerets. Rencontres ouvertes aux intéressés, les 10 janvier, 7 février et 7 mars à 10h (collation à 10h30)

➤ **Les 20 & 21 janvier 2007**: Guggen d'Avenches. Samedi: Concerts entre 14h00 et 22h00 dans le village et dimanche dès 11h00 au Restaurant d'Isenau. Vin chaud offert.

➤ **20 janvier 2007**: 9^{ème} Championnat suisse de ski des forestiers sur la piste de la Jorasse.

➤ **28 janvier 2007**: Les Diablerets: Grand Prix Migros, la plus grande course de ski en Europe pour les jeunes entre 8 et 15 ans. 13 courses de qualification organisées à travers toute la Suisse et une grande finale en fin de saison. Tous les enfants sont les bienvenus, il n'est pas nécessaire d'être membre d'un ski-club pur participer. www.diablerets.ch ou www.swiss-ski.ch

➤ **Du 11 février au 4 mars 2007**: la galerie la Hotte vous invite à découvrir les Burkina Fasso à travers une exposition de Mamadou Bolly, peintures et Josette Boegli, bijoux. Vernissage: samedi 10 février 2006, dès 17h. Heures d'ouverture : Du mercredi au dimanche de 15h à 18h, les vendredis matin en plus de 10h à 12h et sur rendez-vous au tél. 024 492 24 93

➤ **11 mars 2007**: Concert de musique classique au temple de Vers-l'Eglise à 17h pour soutenir l'effort de jeunes de notre région qui partent construire un centre d'accueil dans un bidonville de Madagascar l'été prochain.

EN BREF

➤ **Rectificatif**: une erreur s'est glissée dans notre dernière édition, dans l'orthographe du nom de Monsieur Claude Paschoud, représentant des commerçants au comité de l'Office du Tourisme des Diablerets. Nous lui présentons nos excuses.

➤ Aux Diablerets, la gare de l'ASD a la chance de pouvoir disposer d'une vitrine, sur la rue. Cette vitrine ne pourrait-elle pas être mieux utilisée? Par exemple, si elle était mise à disposition de l'Office du tourisme et régulièrement renouvelée...

➤ Imagineriez-vous que le Cotterg est lu jusqu'à Raiatea (Polynésie française)? Un salut amical à Nathalie Pelou-Favre, qui n'a pas renié ses racines ormonanches et nous l'a fait savoir par Internet.

➤ À l'Office du Tourisme, une personne de passage demande la signification du coq sur le clocher des églises protestantes. Que lui auriez-vous répondu? Le coq, qui annonce la venue du jour, appelle à la prière, en souvenir de l'apôtre Pierre, qui aurait mieux fait de prier plutôt que de renier Jésus.

➤ On nous rapporte que, le 29 octobre, non seulement on a pu voir, à Isenau, quelques rhododendrons et quelques grosses gentianes en fleurs, mais encore, qu'on a pu cueillir de "bonnes" myrtilles, à remplir plusieurs bidons!

➤ La Bibliothèque des Diablerets rappelle qu'elle vous est ouverte chaque lundi de 15h30 à 16h30, et chaque jeudi de 18 à 19 heures.

➤ À l'initiative de Pro Senectute, vous pouvez, chaque mercredi après-midi, tenir compagnie à des aînés et... vous distraire vous-mêmes, en allant à la Résidence jouer au yass, au scrabble ou autres jeux.

➤ En 2007, la fête de l'Eglise (vente des Diablerets) aura lieu une semaine plus tôt que d'habitude, soit le 5 août. Le deuxième dimanche d'août étant bloqué pour le "Fifad".

IMPRESSUM

"Le Cotterg", Journal d'Ormont-Dessus.

Éditeur:

Commune d'Ormont-Dessus.

Impression:

Imprimerie I-Press, CP 248, 1860 Aigle. 024 468 60 30.

Rédaction:

Le Cotterg, Martine Bernier, Case postale 226, 1860 Aigle. Tél. & fax: 024 466 43 82.

Email: le_cotterg@isuisse.com

Publicité:

Jean-Marc Péneveyre.

Tél. 024 492 31 05.

Abonnement: 1 an (4 numéros). Prix: 20 francs. Pour toute information sur les abonnements: Pierre Busset

Tél. 021 971 15 42

e-mail: pierre.busset@bluewin.ch

Sorties:

parutions prévues:

Les 21 mars, 21 juin, 21 septembre et 21 décembre.

Coin du Petabosson

Mariages:

03.08.2006 Steve Duvaud et Hélène Stäger
15.09.2006 Christopher Turton et Hester Froggatt

Naissances :

22.07.2006 Vincent Lugin, fils de Boi et Thi Nguyet Thu Lugin

10.08.2006 Thaïs Fuhrer, fille de Cédric et Leslie Fuhrer

Décès :

15.07.2006 Monsieur Gérald Loosli, né le 24.03.1944

21.07.2006 Monsieur Michel Favre, né le 17.04.1920

Hôtels et commerces

- Fermés pour travaux durant plusieurs mois, trois hôtels des Diablerets rouvrent en décembre: le Grand Hôtel (9 décembre), le Chamois (22 décembre) et les Lilas.

L'Eurotel a subi aussi une importante cure de rajeunissement durant la fermeture annuelle.

- Nous remercions chaleureusement Mireille Baudat et son frère, pour tant d'années souriantes et efficaces au service de la clientèle. Et saluons Eric et Anne Florent, qui prennent la relève.

- Nous adressons aussi tous nos vœux à Roger Corninboeuf et à sa fille Joëlle qui ont repris récemment la boulangerie des Diablerets.

G.B.

Abonnement de soutien

Pour assurer l'existence de ce journal, nous avons besoin de vous! Si vous souhaitez continuer à recevoir les nouvelles de la région et contribuer à faire du Cotterg votre outil de communication, merci de nous soutenir!

Je souhaite souscrire à un abonnement d'une année au prix de 20 francs. (Dons bienvenus!)

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Je souhaite offrir un abonnement cadeau d'une année au prix de vingt francs, à la personne suivante. (Inscrire ci-dessus l'adresse de facturation, et ci-dessous, l'adresse du bénéficiaire)

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Vous pouvez également nous apporter votre soutien par un don, à l'intention de la Banque Raiffeisen des Alpes Vaudoises, CB 80400, n° CCP 18-907-6, n° compte bancaire 736672, en faveur du Cotterg, Journal d'Ormont-Dessus.

Bulletin à renvoyer à: Rédaction du Cotterg, case postale 226, 1860 Aigle.

PERMANENCE POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Leysin - Les Ormonts

Quand un décès survient :

Lionel von Arx

024 491 18 51

vous accompagne et vous décharge
de toutes préoccupations administratives

24h / 24

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.dignite.ch